

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 15 juin 2023

Délibération : N° 2023/21

Objet : MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Monsieur Christophe CLAEYS

Vu la délibération n°06/2020 du 13 juillet 2020 relative à la création des commissions municipales ;

Vu la délibération n°11/2021 du 11 juin 2021 désignant les élus au sein des commissions municipales ;

Vu la délibération n°56/2021 du 6 décembre 2021 venant modifier la composition des commissions municipales ;

Considérant la création du groupe « L'avenir saint-polois » et à la demande des élus de ce groupe ;

Considérant la consultation opérée vis-à-vis des différents groupes au sein de l'assemblée ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Christophe CLAEYS ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- De désigner les élus suivants au sein de chacune des commissions dans le respect de la représentation proportionnelle :

- **1^{ère} commission** : Finances - Urbanisme - Travaux - Développement durable - Sécurité - N.P.N.R.U. - Habitat - Gestion des plans de sauvegarde

Dominique DEGUINES – Marjorie LENOIR – Luc BOUREY – Nathalie LEFEBVRE – Olivier MERSEMAN – Martine CABARET – Fabien CLEMENT – Jean-Luc DEBAVELAERE – Roland HAUDIQUET – Laurence LAMIRAND – Adrien NAVE – Tanguy BRICHE – Virginie VARLET – Özkan BAYRAKTAR

- **2^{ème} Commission** : Emploi - Insertion - Action sociale - Santé - Enseignement – Enfance Jeunesse - Handicap - Développement commercial

Dominique DEGUINES – Marjorie LENOIR – Luc BOUREY – Nathalie LEFEBVRE – Fatiha DAHMANI – Valérie DUMARQUEZ – Thomas NICOLLE – Nathalie MAES – Camille ANDRIES – Philippe MASURE – Anne KUZNIEWSKI – Nadine DEFRANCE – Nathalie LEGROS – Albert COEUGNART

- **3^{ème} Commission** : Etat-Civil -Elections -Affaires Militaires -Affaires Culturelles - Citoyenneté et Solidarité - Ressources Humaines –Service à la Population – Associations

René MEENEBOO – Salmata TABIBOU – Martine CABARET – Fatiha DAHMANI – Jean-Luc DEBAVELAERE – Laurence VERHAEGHE – Annick CATOIRE – Philippe MASURE – Marie-Claire GOURDEN – Laurence LAMIRAND – Nadine DEFRANCE – Sabrina VAN DEN BROECKE – Özkan BAYRAKTAR – Catherine VANDORME

- **4ème Commission** : Fêtes - Culture - Cérémonies - Grands évènements - Animations- Seniors Sports

René MEENEBOO – Cindy OUGHAZDI – Olivier MERSSEMAN – Fabien CLEMENT – Jean-Luc DEBAVELAERE – Valérie DUMARQUEZ – Annick CATOIRE – Francine MANIER – Marie-Claire GOURDEN – Laurence LAMIRAND – Adrien NAVE – Emmanuel VAMPOUILLE – Virginie VARLET – Albert COEUGNART

- **5ème Commission** : Marchés publics non formalisés

Cindy OUGHAZDI – Olivier MERSSEMAN – Salmata TABIBOU – Fabien CLEMENT – Valérie DUMARQUEZ – Thomas NICOLLE – Roland HAUDIQUET - Nathalie MAES – Camille ANDRIES - Philippe MASURE – Adrien NAVE – Nadine DEFRANCE – Nathalie LEGROS – Catherine VANDORME

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à l'unanimité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 15 juin 2023

Délibération : N° 2023/22

Objet : CRÉATION D'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ "NPNRU DES QUARTIERS OUEST" À SAINT-POL-SUR-MER

Rapporteur : Monsieur Christophe CLAEYS

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.123-2 et suivants et R.123-1 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-4 ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté adoptée le 30 septembre 2020 approuvant le bilan de la concertation préalable à la réalisation de l'opération de renouvellement urbain et à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) NPNRU des quartiers Ouest ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté adoptée le 21 avril 2021 approuvant le dossier d'enquête unique composé du dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et du projet de dossier de création de ZAC comprenant l'étude d'impact ;

Vu la prise en compte de l'étude d'impact et l'absence d'observation de la mission régionale d'autorité environnementale du 7 septembre 2021 ;

Vu les avis rendus dans le cadre de la consultation des services et établissements publics en application de l'article L.122-1, V du code de l'environnement ;

Vu le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique et l'avis favorable sans réserve sur l'utilité publique du projet, notifié à la Communauté Urbaine de Dunkerque le 14 mars 2022 ;

Vu l'avis favorable du commissaire-enquêteur au projet ZAC NPNRU des quartiers Ouest, de la prise en compte des remarques apportées par les services de l'État et de l'intérêt général de cette opération ;

Considérant que les quartiers Ouest concentrent trois secteurs déqualifiés, le grand ensemble collectif spécialisé de Jean Bart Guynemer, la cité des cheminots dégradée et la cité liberté au bâti stigmatisant qui déqualifient fortement l'image de Saint-Pol-sur-Mer et concentrent les difficultés ;

Considérant la localisation des quartiers Ouest au cœur de l'agglomération, en faisant un quartier populaire, attractif et ancré dans la dynamique de développement de l'agglomération ;

Considérant, que le projet de renouvellement urbain s'inscrit dans les logiques d'adaptation du parc social aux caractéristiques de la demande et de diversification de l'habitat dans les quartiers prioritaires ;

Considérant que les quartiers s'inscrivent au réseau de mobilités douces favorisant la diversité des modes de déplacement urbain en centre-ville ;

Considérant l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers Ouest provoqué par le projet de renouvellement urbain ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Christophe CLAEYS ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

ÉMET :

Un avis favorable sur l'ensemble du dossier de création de Zone d'Aménagement Concerté des quartiers ouest de Saint-Pol-sur-Mer.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à l'unanimité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 15 juin 2023

Délibération : N° 2023/23

Objet : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapporteur : Monsieur Dominique DEGUINES

La présentation du compte administratif de la ville fait apparaître les éléments comptables suivants :

1. LA SITUATION COMPTABLE DE FIN D'EXERCICE 2022 INDÉPENDAMMENT SUR LE FONDS DES REPORTS PRÉCÉDENTS

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 10 602 839,89 €

Recettes : 10 606 956,56€

2. LE RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET

Le résultat global de clôture présente un excédent de 4 116,67€.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique DEGUINES ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

VOTE et APPROUVE :

- Le Compte Administratif 2022 du budget spécial de la commune de Saint-Pol-sur-Mer tel qu'il est présenté.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à la majorité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

6 voix contre : NAVE - KUZNIEWSKI - VAN DEN BROECK - DEFRANCE - BRICHE - VAMPOUILLE

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à la majorité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice 35
 Nombre de membres présents 29
 Nombre de suffrages exprimés 32
 VOTES :
 Pour 26
 Contre6
 Abstentions0

Date de convocation : 09/06/2023

Présenté par Dominique DEGUINES rapporteur des finances, par délégation de Christophe CLAEYS,
 A Saint-Pol-sur-Mer le 15 juin 2023,

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session
 A Saint-Pol-sur-Mer le 15 juin 2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

<p>Présents : Monsieur CLAEYS Christophe Maire, Monsieur DEGUINES Dominique Adjoint au Maire, Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie Adjointe au Maire, Monsieur MEENEBOO René Adjoint au Maire, Madame OUGHAZDI Cindy Adjointe au Maire, Monsieur BOUREY Luc Adjoint au Maire, Madame LEFEBVRE Nathalie Adjointe au Maire, Monsieur MERSSEMAN Olivier Adjoint au Maire, Madame TABIBOU Salmata Adjointe au Maire, Madame CABARET Martine Conseillère municipale, Monsieur CLEMENT Fabien Conseiller municipal, Madame VERHAEGHE Laurence Conseillère municipale, Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc Conseiller municipal, Madame MAES Nathalie Conseillère municipale, Monsieur MASURE Philippe Conseiller municipal, Madame CATOIRE Annick Conseillère municipale, Madame GOURDEN Marie-Claire Conseillère municipale, Monsieur HAUDIQUET Roland Conseiller municipal, Madame ANDRIES Camille Conseillère municipale, Madame LAMIRAND Laurence Conseillère municipale, Madame MANIER Francine Conseillère municipale, Monsieur NAVE Adrien Conseiller municipal, Madame VAN DEN BROECKE Sabrina Conseillère municipale, Madame DEFRANCE Nadine Conseillère municipale, Monsieur BRICHE Tanguy Conseiller municipal, Monsieur COEUIGNART Albert Conseiller municipal, Madame LEGROS Nathalie Conseillère municipale, Monsieur BAYRAKTAR Ozkan Conseiller municipal, Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel Conseiller municipal</p>	<p>Absents - Excusés : Madame DUMARQUEZ Valérie Conseillère municipale, Monsieur NICOLLE Thomas Conseiller municipal, Madame KUZNIEWSKI Anne Conseillère municipale, Madame VARLET Virginie Conseillère municipale, Madame DAHMANI Fatiha Conseillère municipale, Madame VANDORME Catherine Conseillère municipale</p> <p>Secrétaire de séance : Tanguy BRICHE</p> <p>Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M.MEENEBOO, M.NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M.NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.</p>
--	--

Certifié exécutoire par Christophe CLAEYS, Maire de Saint-Pol-sur-Mer , compte tenu de la transmission en préfecture, le 30 juin 2023, et de la publication le 30 juin 2023.

A Saint-Pol-sur-Mer, le 3 Juillet 2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant :



Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 15 juin 2023

Délibération : N° 2023/24

Objet : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Rapporteur : Monsieur Dominique DEGUINES

Vu l'approbation du Compte de Gestion 2022 de la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer dressé par Monsieur RAPHY, Receveur Municipal ;

Considérant que lui ont été présentés le Budget Primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à réaliser ;

Après s'être assuré que le Receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Vu l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2022 ;

Considérant que l'ensemble des opérations comptables 2022 s'avèrent régulières ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 ;
2. Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique DEGUINES ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- De déclarer que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à la majorité



6 abstentions : NAVE - KUZNIEWSKI - VAN DEN BROECK -
VAMPOUILLE

Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

DEFRANCE - BRICHE -

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à la majorité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

**Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du jeudi 15 juin 2023**

Délibération : N° 2023/25

Objet : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

Rapporteur : Monsieur Dominique DEGUINES

Vu l'approbation du Compte Administratif 2022 du budget spécial de la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer ;

Considérant que le résultat global de clôture présente un excédent de 4 116,67 euros ;

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation comptable ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique DEGUINES ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- D'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :
+ 4 116,67 euros en report, à nouveau, de la section de fonctionnement (R002).

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à la majorité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

6 abstentions : NAVE - KUZNIEWSKI - VAN DEN BROECK - DEFRANCE - BRICHE - VAMPOUILLE

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUIGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à la majorité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 15 juin 2023

Délibération : N° 2023/26

Objet : APPROBATION DES DÉCISIONS MODIFICATIVES

Rapporteur : Monsieur Dominique DEGUINES

Vu l'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la modification des prévisions inscrites au budget primitif par l'adoption de décisions modificatives ;

Vu la délibération n°03/2023 du 12 janvier 2023 adoptant le budget spécial de l'exercice 2023 ;

Considérant les transferts comptables nécessaires au fonctionnement des services ;

Il est proposé à l'assemblée les décisions modificatives suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT

	DÉPENSES	RECETTES
748721		900 000€
60612 020	500 000€	
611 251	400 000€	
748721		47 665€
611 251	47 665€	
748721		- 4 116 ,67€
R002		+ 4 116,67€

SECTION INVESTISSEMENT

	DÉPENSES	RECETTES
2313 020	- 100 000€	
2188 020	+ 100 000€	

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique DEGUINES ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- D'autoriser les décisions modificatives.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à la majorité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

6 abstentions : NAVE - KUZNIEWSKI - VAN DEN BROECK - DEFRANCE - BRICHE -
VAMPOUILLE

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUIGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à la majorité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

**Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du jeudi 15 juin 2023**

Délibération : N° 2023/27

Objet : EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF "PETITS-DÉJEUNERS" DANS LES ÉCOLES COPERNIC ET LANGEVIN

Rapporteur : Monsieur Dominique DEGUINES

Vu la délibération n°45/2021 du 10 septembre 2021, relative à l'adhésion de la ville à la cité éducative ;

Vu la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté d'octobre 2018 ;

Vu le dispositif d'Etat de distribution de petits déjeuners dans les écoles en REP, REP+ et situées en quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Considérant que la mise en place du dispositif « petits déjeuners » contribue à la promotion de la santé à l'école dans une démarche globale et positive favorisant le bien-être des élèves, leur développement et leur capacité d'apprentissage ;

Considérant que les écoles Langevin et Copernic correspondent aux critères établis pour bénéficier de ce dispositif ;

Considérant la volonté de la commune d'expérimenter ce dispositif au sein des écoles Langevin et Copernic ;

Considérant que l'Etat cofinance ce projet à hauteur de 1,30 € par petit déjeuner ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique DEGUINES ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

AUTORISE :

- La mise en place de cette expérimentation ;

- Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette action et à prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à l'unanimité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSEMEN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 15 juin 2023

Délibération : N° 2023/28

Objet : ADHÉSION AU PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) - 2023

Rapporteur : Madame Marjorie MOUTENET-LENOIR

Vu l'article 16 de la loi d'orientation n° 98-657 du 29 juillet 1998, instituant les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi ;

Vu la délibération n° 010/01 du vendredi 19 janvier 2001, relative à la convention entre l'Association Entreprendre Ensemble et la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer ;

Considérant que le PLIE a pour rôle de mobiliser les publics en difficulté et de construire des parcours d'insertion individualisés leur permettant d'accéder aux offres d'emploi du territoire ;

Considérant la volonté de la municipalité de poursuivre ce partenariat en 2023 ;

Considérant que ce dispositif prévoit une participation financière de 2,653 euros par habitant ;

Considérant que la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer compte 20 566 habitants (recensement de la population 2023 entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2023) et que cette participation se monte donc à 54 561,60 euros ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie MOUTENET-LENOIR ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

AUTORISE :

- Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour l'année 2023 ainsi que tout avenant éventuel ;

DIT :

- que la dépense est prévue au budget spécial 2023 de la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à la majorité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

7 abstentions : NAVE - KUZNIEWSKI - VAN DEN BROECKE - DEFRANCE - BRICHE - LEGROS - VAMPOUILLE

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à la majorité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 15 juin 2023

Délibération : N° 2023/29

Objet : MODIFICATION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MÉDIATHEQUE ÉMILE ZOLA

Rapporteur : Madame Cindy OUGHAZDI

Vu la délibération n°34/2014 du 16 juin 2014 adoptant le règlement intérieur de la médiathèque Émile Zola ;

Considérant que la médiathèque Émile Zola fait partie du réseau des bibliothèques associées du réseau communautaire de lecture publique « Les Balises » ;

Considérant que le règlement intérieur de la médiathèque doit se conformer au règlement commun, établi par la Communauté urbaine en janvier 2014 ;

Considérant l'adoption en avril 2022 d'une charte numérique communautaire pour l'accès public aux postes numériques ;

Considérant que la médiathèque souhaite élargir son offre de service en aménageant une salle multimédia et en offrant la possibilité aux usagers d'emprunter des jeux vidéo ;

Il est donc proposé de modifier le règlement intérieur de la médiathèque Emile Zola pour y intégrer ces changements.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Cindy OUGHAZDI ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

ADOPTE :

- Le nouveau règlement intérieur de la médiathèque Émile Zola.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à l'unanimité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

**Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du jeudi 15 juin 2023**

Délibération : N° 2023/30

Objet : CRÉATION DE POSTE : ATTACHÉ DE PRESSE

Rapporteur : Madame Martine CABARET

Vu le code général de la fonction publique notamment l'article L.313-1 ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L.332-8 à L.332-12 et L.422-28 ;

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels ;

Considérant la nécessité de recruter un emploi permanent en vue d'exercer les missions d'un attaché de presse ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Martine CABARET ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- De créer à compter du 1^{er} septembre 2023 un poste d'attaché territorial ou d'attaché principal territorial ou d'attaché territorial hors classe dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux, filière administrative relevant de la catégorie A à temps complet pour exercer les fonctions d'attaché de presse

- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.

AUTORISE :

- Monsieur le Maire à signer les documents et actes afférents à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à la majorité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

6 voix contre : NAVE - KUZNIEWSKI - VAN DEN BROECKE - DEFANCE - BRICHE - VAMPOUILLE

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CÂTOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à la majorité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

**Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du jeudi 15 juin 2023**

Délibération : N° 2023/31

Objet : CRÉATION DE POSTE : DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Rapporteur : Madame Martine CABARET

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.313-1 ;

Considérant la nécessité de recruter un directeur général des services afin de diriger l'ensemble des directions et des services de la collectivité et d'en assurer la coordination sous l'autorité du maire délégué de Saint-Pol-Sur-Mer ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Martine CABARET ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- De créer à compter du 1^{er} juillet 2023, un poste d'attaché territorial ou d'attaché principal territorial ou d'attaché territorial hors classe dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux, filière administrative relevant de la catégorie A à temps complet pour exercer les fonctions de Directeur Général des Services.
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.
- D'autoriser monsieur le Maire délégué à signer les documents et actes afférents à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à la majorité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

6 abstentions : NAVE - KUZNIEWSKI - VAN DEN BROECK - DEFRANCE - BRICHE - VAMPOUILLE

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à la majorité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

**Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du jeudi 15 juin 2023**

Délibération : N° 2023/32

Objet : CRÉATION DE POSTE : INFIRMIER(ÈRE)OU PUÉRICULTEUR(TRICE)

Rapporteur : Madame Martine CABARET

Vu le code général de la fonction publique notamment l'article L.313-1 ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L.332-8 à L.332-12 et L.422-28 ;

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels ;

Considérant la nécessité de recruter un emploi permanent pour les besoins du service petite enfance en vue d'exercer les fonctions d'infirmier(ère) ou de puériculteur(trice) et de référent « santé et accueil inclusif » conformément au cadre réglementaire en vigueur ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Martine CABARET ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- De créer à compter du 1^{er} juillet 2023 un poste relevant du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux (infirmier de classe normale/ infirmier de classe supérieure/ infirmier en soins généraux/ infirmier en soins généraux hors classe) ou de celui cadre d'emplois des puéricultrices territoriales (puéricultrice de classe normale/ puéricultrice de classe supérieure/ puéricultrice/ puéricultrice hors classe), filière médico-sociale relevant de la catégorie A à temps complet pour exercer les fonctions d'infirmier(ère) ou de puériculteur(trice).

- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.

AUTORISE :

- Monsieur le Maire à signer les documents et actes afférents à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à l'unanimité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUIGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

**Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du jeudi 15 juin 2023**

Délibération : N° 2023/33

Objet : COMPTE RENDU DES CONTRATS ET DÉCISIONS PRIS EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Rapporteur : Monsieur Christophe CLAEYS

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil est invité à prendre acte de l'usage fait des décisions du Maire établies en vertu de son application et depuis la dernière réunion du Conseil consultatif.

Il s'agit :

- 1- De la signature d'un contrat signé avec le producteur « Hempire scene logic » pour la représentation de Simon FACHE dans le cadre du festival du rire le 29 mai dernier pour un montant de 3 641,86€ TTC.
- 2- De la signature d'une convention de partenariat avec « La maison de l'Europe » pour l'organisation d'ateliers « découvert de la culture et de la langue de nos voisins européens » organisés dans les écoles, sur les temps périscolaires à destination des enfants de 6 à 10 ans pour un montant de 2 400,00€ TTC.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Christophe CLAEYS ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCLARE:

- Avoir pris connaissance des contrats et décisions signées.

Pour extrait certifié conforme,

Signé le 17/06/2023
Christophe CLAEYS

Adopté à l'unanimité



Maire-délégué de Saint-Pol-sur-mer

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 4

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Monsieur DEGUINES Dominique	Adjoint au Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Adjointe au Maire,
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire,
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire,
Madame TABIBOU Salmata	Adjointe au Maire,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur CLEMENT Fabien	Conseiller municipal,
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseillère municipale,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller municipal,
Madame MAES Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller municipal,
Madame CATOIRE Annick	Conseillère municipale,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Madame ANDRIES Camille	Conseillère municipale,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Madame DEFRANCE Nadine	Conseillère municipale,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Monsieur COEUIGNART Albert	Conseiller municipal,
Madame LEGROS Nathalie	Conseillère municipale,
Monsieur BAYRAKTAR Ozkan	Conseiller municipal,
Madame VANDORME Catherine	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal

Absents - Excusés :

Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller municipal,
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Madame DAHMANI Fatiha	Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUMARQUEZ a donné pouvoirs à M. MEENEBOO, M. NICOLLE à Mme OUGHAZDI, Mme KUZNIEWSKI à M. NAVE, Mme VARLET à Mme LEGROS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.